

Les questions liées au désarmement et à la limitation des armements sont aujourd'hui devenues la préoccupation centrale. Les négociations entre les grandes puissances n'ont pas encore donné de résultats notables. L'annonce faite hier par le Président Reagan nous permet d'espérer des progrès sur la question des forces nucléaires de portée intermédiaire (FNI). Les propositions qu'il a formulées représentent un pas important et sont le signe d'une nouvelle souplesse américaine qui, nous l'espérons, trouvera sa contrepartie chez les Soviétiques.

C'est aux grandes puissances qu'il revient de faire la contribution la plus importante au désarmement et à la limitation des armements. Parallèlement, nous devons nous assurer que les négociations multilatérales menées sous l'égide de l'ONU servent à renforcer le processus de désarmement et de contrôle des armements. Nous disposons déjà de mécanismes à cette fin, mais ceux-ci doivent se montrer plus efficaces. Par exemple, le Comité du désarmement a connu des succès mitigés l'an dernier.

Je regrette que le Comité n'ait pas établi cette année un groupe de travail sur le contrôle des armements dans l'espace extra-atmosphérique. Ainsi que l'avait souligné le Premier ministre Trudeau à la deuxième Session extraordinaire des Nations Unies sur le désarmement, nous ne pouvons attendre plus longtemps si nous voulons parvenir à exclure toute possibilité de guerre dans l'espace. Nous devons agir promptement afin d'interdire l'introduction d'armes de guerre dans l'espace extra-atmosphérique. Je ne peux que louer le Groupe des 21 d'avoir reconnu l'urgence de la situation. Pour ce qui est du Canada, après avoir déposé un document de travail fondamental en 1982, nous avons poursuivi notre programme de recherches sur les aspects tant juridiques que techniques de cette question. Nous préconisons vivement l'établissement d'un groupe de travail au début de la session de 1984. Nous sommes prêts à participer pleinement à l'examen en profondeur des problèmes qui se posent.

Il reste que le Comité du désarmement a effectivement réalisé des progrès importants dans le domaine des armes chimiques. Grâce à la coopération dont a pu bénéficier le président canadien du Groupe de travail sur les armes chimiques, nous disposons aujourd'hui pour la première fois d'un document complet, adopté par consensus, et renfermant les grandes lignes d'une convention sur l'interdiction du développement, de la production et du stockage des armes chimiques, ainsi que sur la destruction de ces armes. Le Groupe de travail a été chargé d'entreprendre, dès le début de 1984, des négociations intensives sur le texte d'une convention. Le souci du